



FLASH INFO

CONCOURS CPIP 2026

Inquiète de voir que 36 postes – sur le concours interne et le troisième concours – n’avaient pas été pourvus pour 2026, la CGT Insertion probation a immédiatement saisi la DGAP en indiquant qu’il était absolument inentendable qu’un tel volume de postes ne soient pas couverts, au regard des vacances RH dans les services. Carences dont il ne fait aucun doute qu’elles seront encore plus marquées dans les mois à venir compte tenu de l’augmentation exponentielle de la population sous main de justice.

La DGAP indiquait alors que **l’ensemble des postes prévus seront bien pourvus, avec un report sur le concours externe sur épreuves. Un arrêté, en cours de rédaction par les équipes du bureau du recrutement, devrait paraître sous peu.**

Dès lors, La CGT Insertion Probation a demandé à ce que la liste complémentaire du concours externe sur titre soit aussi priorisée. Au delà du fait que cette voie d’accès au concours ne se voit jamais obtenir le nombre de postes maximal possible , il est indéniable que l’arrivée de ces collègues en service des suites d’une formation d’un an permet de combler les manques RH au plus tôt.

La DGAP, enfin à l’écoute, nous informe ce jour que le nombre d’admis.e.s sur le concours externe sur titre sera porté à 10 (7 admis.es sur liste principale et 3 sur liste complémentaire). Les 33 admissions restantes seront prises sur la liste complémentaire du concours externe .

Sur tous les fronts et sur tous les sujets, vous pouvez compter sur la CGT IP pour défendre vos conditions de travail.

Montreuil, le 15 juin 2026